

Condition de vente et d'utilisation du matériel vendu par CompoVerde

1. Condition d'utilisation

- 1.1. L'acheteur doit suivre les instructions pour l'utilisation de la gaine d'irrigation fournies par le site de CompoVerde. (www.compoverde.com)
- 1.2. Si l'acheteur ne comprend pas ou s'il a des questions, l'acheteur peut contacter CompoVerde avant de commander le matériel.
- 1.3. L'installation et l'utilisation correcte du matériel est à la charge de l'acheteur.

2. Garantie de résultat

- 2.1. L'acheteur est conscient que différents facteurs peuvent influencer la croissance des plantes vasculaires.
- 2.2. CompoVerde n'est en aucun cas responsable de la réussite de projet de plantation ou d'une utilisation correcte de la gaine d'irrigation ou du matériel vendu.

3. Conditions de vente

- 3.1. CompoVerde garantit que le materiel de plantation envoyé est conforme à la commande de l'acheteur.
- 3.2. L'acheteur paie en avance la commande.
- 3.3. L'acheteur peut bénéficier d'un contrat fixant les conditions de vente de commandes régulières.
- 3.4. CompoVerde envoie par email un devis qui comprend le prix du matériel, celui de l'envoi et celui des taxes à l'exportation.
- 3.5. Le prix des gaines comprend le prix du matériel, celui du transport, celui de l'envoi et celui des taxes à l'exportation.
- 3.6. L'acheteur paie éventuellement, s'il y en a, les taxes d'importation dans son pays, à la réception de la commande.
- 3.7. CompoVerde reprend le matériel sous circonstance exceptionnelle.
- 3.8. CompoVerde ne reprend pas le matériel déballé, sale, abîmé ou encore des colis incomplets.
- 3.9. CompoVerde rembourse le prix de matériel s'il est correctement renvoyé.
- 3.10. L'envoi de retour est à la charge de l'acheteur.
- 3.11. En cas de gaine présentant des défauts, l'acheteur envoie par email des photos et une explication détaillée du défaut. CompoVerde renvoie à ses frais des gaines de remplacement.

4. Condition de paiement

4.1. L'envoi se fait une fois que le paiement a été fait sur la compte bancaire de CompoVerde.

5. Condition d'envoi

5.1. L'acheteur peut choisir le type d'envoi. CompoVerde choisit par défault l'envoi économique.

Janvier 2015 p. 1



5.2. CompoVerde n'est pas responsable de la perte ou du dommage du colis durant l'expédition. L'acheteur doit se retourner contre la société qui s'occupe de l'expédition.

Janvier 2015 p. 2